



# Jeunes, alcool et espaces publics

## Repères et outil pour la formulation et le suivi de l'intervention

Christian Wilhelm  
Avec la collaboration de  
RADIX Zwizzera Italiana

Un projet financé par le  
Programme national alcool, OFSP

RADIX  
Av. de la Gare 52  
1003 Lausanne  
021 329 01 57  
[info-la@radix.ch](mailto:info-la@radix.ch)

Lausanne, le 30 septembre 2014



**RADIX**  
Schweizerische Gesundheitsstiftung  
Fondation suisse pour la santé  
Fondazione svizzera per la salute

# DES LIEUX, DES MANIÈRES DE LES HABITER EN LIEN AVEC LES LEVIERS D'INTERVENTION

Les lieux sont à traiter différemment selon les personnes qu'ils mettent en présence et celles que l'on peut mobiliser. Les interactions sociales et les compétences des personnes concernées sont déterminantes. Enfin, plus la soirée avance, plus on met l'accent sur le contrôle social, la réduction des risques, la répression.

1. Trois types d'usage de l'espace public
  - A. **L'USAGE CONVIVIAL**, soit se rencontrer, développer une activité sociale.
  - B. **L'APPROPRIATION** par une population avec des traces qui le marquent.
  - C. **LA DÉAMBULATION** concerne les chemins et les espaces parcourus.
  
2. Des types de territoires définis par leur potentiel d'interactions sociales
  1. **LES ESPACES PUBLICS « HABITÉS »** : les cours d'écoles, les jardins et les places publics, les cours d'immeubles, les garages. Dans ces lieux, divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables.
  2. **LES ESPACES PUBLICS « SAUVAGES »** : la forêt, les bords de lacs, certaines gares selon l'heure, parfois des zones industrielles. Là, seule la citoyenneté des jeunes est mobilisable.
  3. **LA « PÉRIPHÉRIE DES SCÈNES FESTIVES »** : les places et centres villes à haute densité d'établissements, mais aussi chaque fois qu'une manifestation attire un public nombreux.

**LES TRANSPORTS PUBLICS** sont considérés comme habités ou sauvages selon la présence d'autres usagers et le contrôle social exercé par les employés.
  
3. Les enjeux et les partenaires
 

Selon les types d'usage et de lieux, voici les enjeux possibles d'une intervention selon qu'elle impliquerait **les jeunes (en magenta)**, **le voisinage et les habitants en contact (en bleu)**, **les politiques, les services et les institutions (en vert)**.

Quels enjeux ?	1 Espaces habités	2 Espaces sauvages	3 Périphérie des scènes festives
<b>A</b> Rassemblements conviviaux	Garder la convivialité. Liens de voisinage. Image et politique cohérentes affirmées: Déchets – protection de la jeunesse et accès à l'alcool limité.	Autorégulation sociale, bienveillance du groupe. Réduction des risques dont accidents et transports. Déchets.	Le jeune trouve sa place et du contact social. Lieux de loisirs « intégrants », « politique » de gestion des consommations. Image des jeunes. Gestion concertée du lieu.
<b>B</b> Appropriation, marquage de l'espace public	Sociabilité/projets des groupes. Politique jeunesse. Limiter l'initiation des petits. Liens de voisinage, soutien aux adultes impliqués. Image, gestion et appropriation plurielle.	Déchets. Transports. Suivre l'évolution du groupe et des consommations. Repérage. Infos parents. Quelles compétences dans le groupe ?	Sociabilité et projets des groupes. Lien entre des groupes identifiés et le lieu de vie (quartier, parents).
<b>C</b> Déambulations	Travail citoyen. Ordre public versus déprédations. Réduction des risques et des accidents. Transports.	Autocontrôle social, compétences du groupe. Cadrage ou répression. Réduction des risques. Transports.	Image des lieux de loisirs. Autocontrôle social. Bruit, déchets, vandalisme : valeurs, engagement et positionnement affichés.
<p>Légende des couleurs:  <span style="color: magenta;">■</span> Impliquer les jeunes, voire leurs parents  <span style="color: blue;">■</span> Impliquer le voisinage  <span style="color: green;">■</span> Impliquer les autorités, Services, institutions</p> <p><b>Plus l'heure et l'alcoolisation avancent, plus la réduction des risques et l'ordre public sont importants. Dès 2h du matin, incivilités et déprédations sont plutôt le fait d'adultes.</b></p>			

Quel contrôle social ?  
 Quelle réduction des risques ?  
 Quel soutien aux personnes en difficulté ?

# PREMIER USAGE : LES « RASSEMBLEMENTS CONVIVIAUX »

## A) DANS LES ESPACES HABITÉS

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Garder la convivialité  Préserver l'image	Impliquer les jeunes pour gérer l'image du lieu, des jeunes et la réduction des risques. Promouvoir une politique jeunesse et une vie de quartier. Connaître et travailler avec les journalistes.	Politiques, travail de proximité (social et police), écoles, médias, délégués jeunesse, services de prévention. Service / groupe communication.
Favoriser une mixité d'usage	Intégrer des animations en dialogue ou en coopération avec les usagers. Circonscrire des zones, pour que d'autres publics y trouvent leur place.	Politiques, services culturels et jeunesse, travail de proximité (social et police). Travaux publics, urbanisme.
Impliquer le voisinage	Instaurer un dialogue avec les riverains face à la gestion des nuisances (déchets, bruit).	Politiques, acteurs citoyens, intervenants communautaires, travail de proximité (social et police), services communaux.
Affirmer des valeurs et une politique dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain, éviter l'effet « vitre cassée ».	Politiques, travail de proximité (social et police), travaux publics, habitants et commerçants riverains.
Gérer l'accès à l'alcool	Soutenir des stratégies de gestion de la vente et limitation de l'accès à l'alcool.	Les commerçants, politiques, police du commerce...

## B) DANS LES ESPACES SAUVAGES

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Autorégulation sociale	Valoriser la bienveillance dans les groupes. Mettre à disposition du matériel pour la gestion des déchets. Responsabilisation ou répression dans la gestion des déchets, le respect des riverains.	Autorités, services des travaux publics, police.  Pairs ou jeunes « volontaires » soutenus par le travail proximité.
Contrôle mutuel et réduction des risques	Promotion des comportements utiles. Distribution d'eau. Promotion du chauffeur désigné.	Centres de prévention Be my angel, « porteurs d'eau » et projets impliquant des pairs.
Repérage et orientation des personnes en difficulté	Collecter des échos des consommations, des personnes en décrochage pour mobiliser si nécessaire les parents et l'entourage socioprofessionnel du jeune.	Pairs ou jeunes « volontaires » soutenus par des travailleurs de proximité.
Affirmer des valeurs et une politique, dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain pour éviter l'effet « vitre cassée ».	Politique et travaux publics. Parents - Lieux de formation. Travail de proximité.

Qu'ils aient lieu dans des espaces « habités », « sauvages » ou en « périphérie des scènes festives », en avançant dans la soirée, les rassemblements conviviaux peuvent héberger des populations ou des groupes qui s'approprient l'espace. De même, à la fermeture des animations et établissements nocturnes, ils offrent des étapes dans la déambulation, avec des possibilités de rencontres, d'altercations ou de déprédations. L'horaire d'un lieu est donc fondamental pour traiter les types d'usage.

## C) ... DANS LA PÉRIPHÉRIE DES « SCÈNES FESTIVES »

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Gestion de l'offre festive	Garder une cohérence dans le développement des établissements festifs. Travailler sur des offres spécifiques pour les jeunes.	Politiques, préfectures, services jeunesse et culture.
Contact social à l'extérieur et réduction des risques	Présence d'adultes dans l'espace public - Chill out - Repérage (personnes en difficulté). Écoute, médiation, promotion des comportements adéquats. Promotion du chauffeur désigné.	Pairs ou « volontaires » ou/et travailleurs de proximité (social et police).  Centres de prévention.
Contenir les débordements	Responsabilisation des organisateurs et tenanciers dans la gestion des extérieurs ou la répression. Promouvoir l'accès aux boissons non alcoolisées à l'intérieur et à l'extérieur.	Politiques, organisateurs et tenanciers, police du commerce, travailleurs de proximité (social et police), centres de prévention cantonaux pour l'alcool.
Lieux de loisirs « intégrants » et politique pour les consommations	Intégrer au maximum les jeunes dans une fête contrôlée, conviviale, leur faisant une place. Éviter la suralcoolisation, cadrer l'accès à l'alcool à l'intérieur.	Prévoir un niveau de concertation élevé.
Affirmer des valeurs, une politique, dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain pour éviter l'effet « vitre cassée ».	Politiques, travail de proximité (social et police) travaux publics, habitants et commerçants riverains.

## DEUXIÈME USAGE : L'APPROPRIATION PAR UNE POPULATION

### A) DANS LES ESPACES HABITÉS

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Gérer la dynamique du groupe et sa sociabilité	Identification et travail (citoyenneté, gestion de leurs difficultés, construction de perspectives) avec les groupes trop livrés à eux-mêmes (projets, petits jobs...) Limiter l'initiation des petits. Assurer une présence adulte. Mise à disposition de locaux pour un groupe en gestion accompagnée.	Travail de proximité, parents, animation socioculturelle, réseau citoyen local.  Politique jeunesse de la commune.
Soutenir les adultes	Entendre les personnes, les aider à se positionner. Les associer à la gestion.	Politiques, services, travail de proximité, réseau citoyen local.
Lien avec le voisinage	Définir une cohabitation et donc donner la parole aux acteurs (y c. jeunes). Chartes liées à la gestion d'un lieu.	Animation socioculturelle et acteurs communautaires. Politiques, travail de proximité.
Pluralité d'appropriations	Investir les lieux. Animer le quartier.	
Image d'un lieu, des habitants	Revalorisation d'un quartier, d'un lieu, voire projet urbain local.	Politiques, services, travail de proximité, réseau citoyen local.
Gestion concertée	Groupe local de coordination des stratégies. Mobilisation et mise en cohérence des instances éducatives. Mobilisation sociale dans un projet nouveau.	Travailleurs de proximité, écoles, parents, services de soutien aux jeunes, commissions jeunesse, acteurs locaux citoyens.

## B) DANS LES ESPACES SAUVAGES

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Autorégulation et autocontrôle du groupe	Écoute et promotion des comportements adéquats. « Allez vers », vérification des ressources en cas d'incidents. Revenir sur les vécus. Information aux parents.	Travail de proximité et commune.
Réduction des risques		Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention.
Transports et sécurité	Promotion du conducteur accompagné.	Communes, travail de proximité. Centres de prévention.

## C) DANS LA PÉRIPHÉRIE DES « SCÈNES FESTIVES »

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Sociabilité des groupes et des individus	Assurer la présence d'une personne à l'extérieur.	Organisateurs. Travail de proximité.
Dynamique du groupe et repérage	Lien entre des équipes identifiées et leurs lieux de vie.	Professionnels travaillant dans le quartier d'origine.
Intégration	Intégrer au maximum les jeunes dans une fête contrôlée, conviviale, leur faisant une place.	Organisateurs et acteurs de la politique jeunesse de la commune.

## TROISIÈME USAGE : LA DÉAMBULATION

### QUEL QUE SOIT LE TYPE DE LIEU

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES
Transports et sécurité	Promotion du conducteur accompagné.	Communes, travail de proximité. Centres de prévention.
Autorégulation et autocontrôle du groupe	Revenir sur les vécus. Information aux parents (Mémento à l'usage des parents. Mon ados.ch).	Travail de proximité et commune. Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention.
Respect du voisinage	Revenir sur les vécus Information aux parents (Mémento à l'usage des parents. Mon ados.ch)	Travail de proximité et commune. Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention.
Ordre public versus déprédations	Gestion du vandalisme impliquant les parents et un processus de réparation	Travail de proximité et commune.
Contenir les débordements	Responsabilisation des organisateurs et des tenanciers dans la gestion des extérieurs ou de la répression.	Politiques, organisateurs et tenanciers, police du commerce, travailleurs de proximité (social et police). Centres de prévention cantonaux pour l'alcool. Prévoir un niveau de concertation élevé.

## OUTIL POUR LA FORMULATION ET LE SUIVI DE L'INTERVENTION<sup>1</sup>

Vous ne pourrez répondre à chaque question dans l'immédiat. Écrire un projet d'intervention se fait à plusieurs dès que la solution demande des partenariats, implique diverses personnes. Si avec des allers-retours vous répondez à ce qui semble pertinent dans ce canevas, votre projet deviendra leur projet.

Le guide *Pas à pas construire ensemble* accompagne point par point ce document. L'outil en version WORD ainsi qu'un exemple et des fiches pour un état des lieux sont à télécharger sous: [www.radix.ch/espacepublic](http://www.radix.ch/espacepublic).

### 1. Situation de départ :

**Historique:** Quelle est l'histoire du lieu ? Quels sont les problèmes constatés ? Qui sont les personnes qui posent problème ? Qu'est-ce qui se passe ? Quand, à quelle fréquence se pose le problème (horaires) ?

**Pluralité des regards exprimés:** Qui sont les acteurs concernés ? Ont-ils pu exprimer leurs regards sur la situation ? Ont-ils identifié et partagé leurs compétences, conflits, besoins, problèmes, questions ?

### CONSTRUISEZ ET JOIGNEZ UNE IMAGE COMMUNE !!!

Travailler sur la base d'un plan, dessin ou schéma en faisant figurer les lieux, la diversité des acteurs selon les horaires et les situations.

Fiche *Technique de visualisation* et outils participatifs, p. 7 du guide *Pas à pas construire ensemble en utilisant l'outil de formulation*, téléchargeable sous [www.radix.ch/espacepublic](http://www.radix.ch/espacepublic)

### 2. Les enjeux relevés selon le concept interprofessionnel d'intervention et définition des objectifs généraux de l'intervention

En considérant les tableaux propres au type de lieu et types d'usages sur lesquels vous travaillez, déterminez les enjeux prioritaires, les formes d'intervention et les partenariats nécessaires.

Vous pouvez disposer d'une description des types d'usages qui montre à l'acteur qu'il n'est pas seul et l'ouvre aux propositions de chaque tableau (pp. 9-20 du *Concept interprofessionnel d'intervention* ou dans les *Repères pour les professionnels*, téléchargeable sous [www.radix.ch/espacepublic](http://www.radix.ch/espacepublic)).

Enjeux	Priorités
• Garder la convivialité	
• Liens de voisinage	
• Politique cohérente affirmée (consommations/ventes)	
• Gestion de l'offre festive	
• Politique de la jeunesse, participation des jeunes	
• Sociabilité et dynamique de groupes, voire d'individus	
• Limiter l'initiation des petits	
• Appropriation plurielle	
• Réduction des risques et compétences des pairs	
• ...	

<sup>1</sup> Projet de la Fondation RADIX, en collaboration avec le GREA (Groupement romand d'études des addictions), financé dans le cadre du Programme national alcool 2008-2012 (Office fédéral de la santé publique). Juin 2011 à Octobre 2012, puis pour des ateliers et un coaching local de mai 2013 à août 2014.

### 3. **Bilan forces / faiblesses / opportunités / menaces en présence**

L'idée est de récolter des compétences, des savoir-faire (favorables ou défavorables à l'action), mais aussi des aspects à prendre en compte.

FORCES	OPPORTUNITÉS
FAIBLESSES	MENACES

Quelles forces peuvent répondre aux faiblesses et menaces? Lesquelles privilégier actuellement ?

### 4. **Situation désirable :**

- Quelle vision partagée de la situation idéale?
- Valeurs : Ce qui est à valoriser ? Ce qui n'est pas désiré ?
- Quelle vision partagée pour l'intervention ?

### **POUVEZ-VOUS VISUALISER LA FINALITÉ DU PROJET ?**

Fiche *Technique de visualisation* et outils participatifs, p. 7 du guide *Pas à pas construire ensemble en utilisant l'outil de formulation*, téléchargeable sous [www.radix.ch/espacepublic](http://www.radix.ch/espacepublic)

### 5. **Construire la structure**

- définir le rôle des acteurs
- définir le rôle des instances, groupes
- définir le fonctionnement et la communication interne (ce qui est communiqué, où, quand, comment).

### 6. **Proposer un processus**

La définition des objectifs, l'élaboration de stratégies pour les atteindre et la structuration du processus d'intervention en étapes (dates, délais) doivent être explicitées.

Utilisez le tableau de planification ci-après pour obtenir une construction cohérente.

### 7. **A chaque étape ou occasion son bilan et ses modalités d'évaluation**

- Ce qui a été atteint ou devrait être changé dans les objectifs, les outils et les formes d'intervention à chaque étape, ainsi que ce que l'on apprend de l'expérience.
- Quand et comment seront récoltés des images, témoignages, résultats ?
- Quand et comment vont être évalués :
  - le climat humeur
  - la collaboration
  - les engagements et contributions des acteurs
  - les mesures, les activités non planifiées
  - les impacts et effets observables
  - les forces et faiblesses

Vous trouverez ci-après un canevas et des liens vers des outils utiles pour vos séances de bilan.

## Tableau de planification : *TITRE de l'intervention* – Espace public

<b>Vision</b>

No	Stratégies	Date
1		
2		
3		

No	Objectifs de projet (ce qui changera)	Résultats (ce que je verrai)	Stratégies (comment je vais rendre possible le changement)
<b>1</b>	<b>Mesures communales</b>		
1.1			
<b>2</b>	<b>Mesures ciblées sur les intervenants</b>		
2.1			
<b>3</b>	<b>Mesures concernant les usagers de l'espace</b>		
3.1			



# Canevas pour faire le bilan

Il est possible de travailler avec des tableaux comme ci-dessous. Mais il existe beaucoup d'autres formes vivantes pour répondre aux questions de la page suivante.

## Remarques sur l'atteinte des objectifs

No	Succès - échecs (difficultés/obstacles)	Conséquences

## Activités non planifiées

No	Succès - échecs (difficultés/obstacles)	Conséquences

---

## Bilan

---

## Perspectives (chances/menaces)

---

## Questions ouvertes

## Questions pour une séance de bilan ou un pointage :<sup>2</sup>

### Fonction

Les séances de pointage sont un élément important du contrôle du projet. Lors d'une séance de pointage, on revient d'une manière structurée sur le travail accompli jusqu'à ce point, on réfléchit à nouveau aux objectifs intermédiaires et aux objectifs de qualité, on évalue l'ambiance dans l'équipe et on planifie en détail la prochaine étape. Vous trouverez ici un catalogue de questions pour vous orienter dans la préparation et le déroulement des séances de pointage.

**Participants : qui doit prendre part à la séance? (équipe de projet, groupes d'accompagnement, mandant?)**

### En résumé

- quels sont les succès que l'on peut faire valoir?
- quels sont les échecs?
- est-il sensé de continuer le projet ou faut-il l'abandonner?
- comment justifier, le cas échéant, que certains objectifs intermédiaires fixés par contrat n'ont pas été atteints?

### Planification détaillée de la prochaine étape

- le contexte du projet (institutionnel, légal, social...) a-t-il changé depuis la dernière séance de pointage?
- les objectifs intermédiaires de la prochaine étape doivent-ils être adaptés en conséquence?
- quels objectifs intermédiaires ont quelle priorité?
- quels objectifs de qualité devraient être fixés pour la prochaine étape?

### Déroulement : Revenir sur l'étape qui vient de se terminer

- les objectifs intermédiaires et objectifs de qualité de l'étape ont-ils été atteints? Si non, pourquoi?
- les objectifs intermédiaires fixés par contrat ont-ils été atteints?
- les stratégies choisies se sont-elles avérées appropriées et efficaces?
- les mesures opérationnelles entreprises étaient-elles adéquates? Si non, pourquoi?
- quels feedbacks positifs et négatifs y a-t-il eu (de la part de l'institution responsable, des groupes-cible, des médias...)?
- où y a-t-il eu des résistances ou des conflits? Pourquoi?
- les ressources en personnes étaient-elles appropriées?
- comment les personnes présentes jugent-elles les processus internes au projet (motivation, communication, travail en collaboration)?
- comment est l'ambiance au sein de l'équipe de projet?
- les délais ont-ils été respectés?
- les dépenses correspondent-elles à ce qui était prévu dans le budget?

- faut-il entreprendre des démarches quant à la mise en réseau du projet (par exemple suite à un changement du contexte)?
- les ressources en personnes du projet suffisent-elles pour mettre en œuvre toutes les mesures opérationnelles de la prochaine étape?
- faut-il trouver des ressources supplémentaires ?

<sup>2</sup> À télécharger sous [www.quint-essenz.ch](https://www.quint-essenz.ch) > bases > téléchargements : [https://www.quint-essenz.ch/fr/public\\_assets](https://www.quint-essenz.ch/fr/public_assets)

## Comment analyser la concertation et identifier son potentiel d'amélioration

Vous voulez évaluer la pertinence, l'adéquation de vos structures de concertation ? Voici une grille d'analyse construite à partir de diverses sources scientifiquement établies. Elle montre le lien entre la fonction de la concertation et le développement d'une politique concertée :

	<b>Fonction de la concertation</b>	<b>Contribution à une politique concertée</b>	<b>FORCES / POTENTIEL à exploiter ou valoriser</b>	<b>FAIBLESSE / MENACE à traiter ou prendre en compte</b>
Médiation sociale	1. Sa capacité à entendre la diversité des réalités, à reconnaître et faire émerger des acteurs	<b>Écoute, identification et reconnaissance d'acteurs ou de questions</b>		
	2. Sa capacité à restituer du pouvoir aux acteurs (empowerment)	<b>Amélioration du pouvoir d'action ou de gestion (compétences)</b>		
Mobilisation	3. Sa capacité à définir les questions et à en débattre	<b>Mise à l'agenda</b>		
	4. Sa capacité à passer de l'individuel au collectif	<b>Mise en réseau</b>		
	5. Sa capacité à faire évoluer les représentations sur une question vers une compréhension commune	<b>État des lieux</b>		
Politiques locales, puis politiques d'action	6. Sa capacité à définir un référentiel commun qui préside à la coordination d'actions, de partenariats	<b>Vision commune</b>		
	7. L'intensité des partenariats : actions déléguées, coordonnées, concertées	<b>Planification de l'action</b>		
	8. L'impact de la concertation sur les conditions cadres, l'environnement et les personnes.	<b>Évolution de la situation locale, de la mobilisation des acteurs et de leur pouvoir d'agir.</b>		

## MESURES À RENFORCER SUR LE TERRAIN

Arbellay, N. (2012), *Jeunes, alcool, espaces publics: Synthèse*, Yverdon-les-Bains: GREA & RADIX.

La consommation d'alcool se déroule, la plupart du temps, au vu et au su de tous et peut impliquer des mineurs que l'adulte se doit de protéger. Pour toutes ces raisons, elle concerne et implique *de facto* de nombreux professionnels de la prévention, de la répression ou de la réduction des risques mais aussi des citoyens qui ensemble peuvent travailler à la promotion d'un environnement favorable et régulateur des problèmes et des risques.

Les interventions doivent se planifier selon les personnes auxquelles elles s'adressent, mais également en fonction des acteurs et des partenaires impliqués et présents sur le lieu. Or, ils diffèrent selon le type de lieux concernés par les rassemblements.

Sur le terrain, les réponses à renforcer selon les espaces publics sont les suivantes (RADIX, 2012 ; Groupe de travail GREA/RADIX, 2012) :

1. **DANS LES ESPACES PUBLICS « HABITÉS »**, en plus des professionnels, divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables. Il s'agit donc de renforcer :
  - Le travail de proximité, la connaissance du réseau et les liens avec les jeunes,
  - Les processus de coordination entre les acteurs efficaces et responsables,
  - La réduction des risques (p.ex. distribuer des bouteilles d'eau),
  - Les bases légales existantes (p.ex. confisquer des bouteilles d'alcool),
  - Le contrôle social des citoyens (p.ex. voisins, enseignants) et la prévention par les pairs (notamment si groupes avec des plus âgés),
  - Le renforcement du rôle et la formation des acteurs clés (p.ex. concierge),
  - Le soutien individuel (aide).
2. **DANS LES ESPACES PUBLICS « SAUVAGES »** la citoyenneté des jeunes est souvent la seule ressource mobilisable. Il s'agit donc de renforcer :
  - L'autorégulation par les pairs,
  - La communication sur le cadre légal existant (droits),
  - L'offre de transports publics (sécurité),
  - La réduction des risques,
  - Le travail de proximité et le repérage des situations problématiques,
  - Le soutien individuel.
3. **À LA PÉRIPHÉRIE DES « SCÈNES FESTIVES »** divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables. Il s'agit donc de renforcer :
  - Les partenariats avec les organisateurs et les commerçants,
  - La régulation des acteurs de prévention et de sécurité en situation et en amont,
  - L'autorégulation par les pairs (si petites fêtes),
  - La réglementation de l'offre d'alcool (prix, horaires d'ouverture, achats-tests),
  - Le travail de proximité, la connaissance du réseau et les liens avec les jeunes (pour cerner la dynamique des rassemblements volatiles),
  - L'implication du voisinage et la médiation de quartier.

Ces réponses apportées par les professionnels de la prévention, de la répression ou de la réduction des risques mais aussi par les citoyens aux problèmes et risques engendrés par la consommation d'alcool des jeunes dans l'espace public se regroupent en 5 catégories de mesures types :

1. Travail de proximité et prévention de conséquences négatives
2. Connaissances et communication (médiations sociales, cohésion sociale)
3. Mesures structurelles (accessibilité et publicité)
4. Soutien individuel et réduction des conséquences négatives
5. Urbanisme (lieux, offres de loisirs et transports)